

# RP 518

GÉOLOGIE DE LA RÉGION DU LAC LEMARE, TERRITOIRE DE MISTASSINI

Documents complémentaires

*Additional Files*



Licence



Licence

Cette première page a été ajoutée  
au document et ne fait pas partie du  
rapport tel que soumis par les auteurs.

Énergie et Ressources  
naturelles

Québec 



MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

RENÉ LÉVESQUE, MINISTRE

P.-E. AUGER, SOUS-MINISTRE

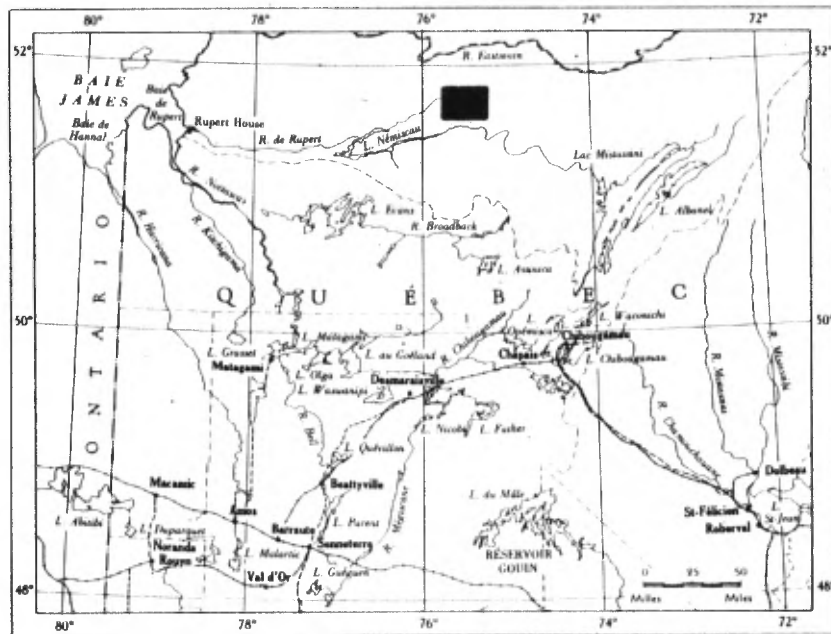
# Géologie de la RÉGION DU LAC LEMARE

TERRITOIRE DE MISTASSINI

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

par

Guy Valiquette



QUÉBEC

1964



MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES DU QUÉBEC

RENÉ LÉVESQUE, MINISTRE

P.-E. AUGER, SOUS-MINISTRE

SERVICE D'EXPLORATION GÉOLOGIQUE

H. W. MCGERRIGLE, CHEF

---

GÉOLOGIE  
DE LA  
RÉGION DU LAC LEMARE

TERRITOIRE DE MISTASSINI

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

PAR

GUY VALIQUETTE



QUÉBEC  
1964



# RAPPORT PRÉLIMINAIRE

sur la

RÉGION DU LAC LEMARE

Territoire de Mistassini

par

Guy Valiquette

---

## INTRODUCTION

La région du lac Lemare, cartographiée au cours de l'été de 1963, couvre une superficie d'environ 375 milles carrés entre les latitudes 51°35' et 51°50' et les longitudes 75°15' et 75°45'. Le lac qui donna son nom à la région est situé à une distance de 140 milles de la ville minière de Chibougamau en direction N20°W.

L'hydravion, seul moyen de transport entre cette région et les contrées habitées, utilise la base du lac Caché, près de Chibougamau. Il peut se poser sur les nombreux lacs qui, bien disséminés, rendent l'accès de toutes les parties très facile.

La topographie varie selon la composition du socle rocheux. Des montagnes escarpées de granite rose marquent le quart sud-ouest et entourent les marécages de l'angle sud-est, tandis que la zone occupée par les roches métasédimentaires se caractérise surtout par son terrain vallonneux où pointent par endroits quelques collines plus élevées d'amphibolite. Cette zone, qui offre un intérêt géologique particulier, devient facile d'accès autour du lac Senay où le feu a ravagé toute espèce de végétation.

Le tiers nord présente une topographie ondulée où l'on voit des marécages et des dépôts morainiques de même que quelques eskers ou quelques collines de pegmatite et de granite gris.

Les eaux du lac de la Hutte, du lac Lemare et du lac Deschamps se jettent dans la rivière Rupert. Le lac de la Hutte s'épanche vers le sud-ouest par une rivière en cascade; les lacs Lemare et Deschamps déversent leurs eaux dans la rivière Lemare qui est praticable sur tout son parcours,

à l'exception de quelques portages, entre la baie sud-est du lac Lemare et la rivière Rupert, au sud de la région. Les lacs du nord de la région et les deux rivières qui sillonnent les marécages sont des tributaires de la rivière Némiscau. De nombreux petits lacs mal drainés au milieu des dépôts glaciaires se retrouvent dans toute la région.

Nous avons conduit des cheminements en direction nord-ouest et sud-est à intervalles d'un demi-mille sur toute l'étendue du territoire.

### GEOLOGIE GENERALE

Toutes les roches consolidées de la région sont d'âge précambrien. Elles comprennent un gneiss grenu à oligoclase qui semble constituer la base sur laquelle reposent des formations métasédimentaires et métavolcaniques traversées par des intrusions basiques et ultrabasiques, des granites, des pegmatites et des diabases.

#### Gneiss à oligoclase

Ce gneiss grenu, peu représenté dans la région du lac des Montagnes à l'est, couvre une grande superficie dans la région du lac Lemare. Il y occupe en effet une largeur croissante de douze à quinze milles de l'ouest à l'est, entre le granite à hornblende au nord et le granite rose à microcline au sud. Cette surface contient également, outre les gneiss, la zone étroite de roches métasédimentaires et métavolcaniques qui semblent reposer en concordance sur les roches gneissiques.

Aucun contact entre le gneiss à oligoclase et le schiste à biotite n'affleure en surface. Cependant, les affleurements les plus rapprochés des deux types de roches ont une schistosité parallèle et des directions de linéation concordantes. Par ailleurs, le gneiss à oligoclase n'a montré aucune enclave des formations sus-jacentes.

Un échantillon représentatif de ce gneiss a une couleur blanche ou grise selon la quantité de biotite, qui dépasse rarement 15%. En surface altérée, il expose des cristaux nodulaires de quartz qui ressortent légèrement par érosion différentielle, d'un fond de plagioclase blanc laiteux. Bien que la gneissosité soit partout bien marquée, l'orientation des grains est cependant linéaire plutôt que planaire à certains endroits. Les grains de quartz et de plagioclase généralement grossiers se partagent environ 80% de la roche. L'autre 20% comprend surtout de la biotite, un peu de hornblende aux abords des granites et des grains sporadiques de microcline.

A environ un mille au sud-ouest du lac Senay, le même gneiss expose des nodules de muscovite et sillimanite près du contact présumé avec les schistes à biotite.

TABEAU DES FORMATIONS

Pléistocène et Récent	Moraines, eskers, dépôts alluvionnaires, tourbières réticulées
P R E C A M B R I E N	<p>11- Diabase</p> <p>10- Pegmatites: blanche à muscovite, tourmaline, grenat et magnétite; rose à microcline, contenant localement de la magnétite.</p> <p>9- Granite rose et blanc.</p> <p>8- Granite gris à oligoclase et hornblende marqué à plusieurs endroits de phénocristaux de microcline rose.</p> <p>7- Roches ultrabasiques: serpentinites; roches à aiguilles enchevêtrées de trémolite.</p> <p>6- Amphibolites ou gneiss à plagioclase et hornblende</p> <p>5- Roches métasomatiques à cordiérite et anthophyllite, porteuses de minéralisations.</p> <p>4- Paragneiss à grain fin ou schistes à biotite; schistes à biotite et grenat; schistes porphyroblastiques: schistes à biotite, sillimanite, et grenat; Schistes à biotite et andalousite + grenat; schistes à biotite, andalousite, sillimanite et staurotide; schistes à biotite, andalousite, cordiérite + sillimanite.</p> <p>3- Paragneiss riches en quartz; schistes à quartz, séricite et sillimanite; quartzites.</p> <p>2- Roches métavolcaniques à coussins (amphibolite).</p> <p>1- Gneiss à oligoclase, + biotite et hornblende.</p>



### Roches métavolcaniques à coussins (amphibolites).

Les roches métavolcaniques s'étendent en direction N65°E., au sud-ouest et au nord-est de la zone métasédimentaire, en deux bandes principales d'environ huit milles de longueur et mille pieds de largeur. La bande sud-ouest longe de près le contact entre les schistes et le gneiss à oligoclase tandis que la bande nord-est repose, à l'intérieur des schistes, à environ mille pieds du contact avec les gneiss. Cette dernière bande de laves se ramifie vers l'est en deux rubans séparés par des schistes à biotite. Les abords du contact sud-est entre schistes et gneiss exposent également quelques lentilles discontinues des mêmes laves.

Les affleurements de ces roches métavolcaniques montrent généralement des structures en coussins; quelques-uns de ceux-ci sont assez bien préservés pour qu'on puisse en déterminer les sommets. Les renseignements ainsi recueillis permettent de situer stratigraphiquement les coulées de laves au-dessus des gneiss à oligoclase et près de la base des schistes à biotite.

La longueur des coussins varie entre un et trois pieds et l'épaisseur entre six pouces et un pied. Cependant, l'observation de plusieurs affleurements révèle, dans la direction du pendage, un étirement extrême qui réduit l'épaisseur des coussins à quelques pouces et tend à effacer tout vestige de la protubérance basale. Ces coussins s'individualisent par une enveloppe microgrenue qui disparaît graduellement au gré d'une recristallisation plus grossière.

Certains coussins contiennent une cavité ouverte à proximité de leurs sommets. Ces cavités permettent des déterminations précises de direction et de pendage des coulées et ont l'avantage d'épouser la déformation subie par la structure ellipsoïdale tout en résistant à son effacement graduel.

Les roches métavolcaniques, d'une couleur variant de vert foncé à noire ont, en plus d'une schistosité nettement marquée, une orientation linéaire des cristaux de hornblende à plusieurs endroits. Cette linéation est généralement parallèle à celle de l'axe des plis d'entraînement. Cette roche, dont le grain varie de fin à grossier, se compose d'environ 60% de hornblende et 40% de plagioclase.

### Paragneiss riche en quartz

Le paragneiss riche en quartz, qui occupait une surface importante dans la région du lac des Montagnes, apparaît dans celle du lac Lemare en lentilles irrégulières au nord du lac de la Hutte, au sud-est du lac Voirdye et au nord-est du lac Lemare.

Les affleurements relevés dans la partie ouest de la région sont généralement des microgneiss riches en quartz et séricite. Par ailleurs, au sud du lac Voirdye et au nord-est du lac Lemare, le quartzite massif à gros grain est plus répandu. Au nord du lac Lemare, certaines couches de quartzite impur exposent un tissu de fibres de sillimanite sur les plans de schistosité; d'autres couches montrent la couleur verte caractéristique du mica de chrome fuchsite.

Le quartzite est souvent le siège d'une minéralisation disséminée. Les plus fortes concentrations de chalcopryrite associée aux roches à cordiérite et anthophyllite, par exemple, apparaissent dans des lentilles de quartzite impur préservées dans ces roches métasomatiques.

#### Schistes ou paragneiss microgrenus à biotite

Cette formation s'étend sur une bande qui traverse la région en diagonale en direction N60°E. Cette zone de roches métasédimentaires couvre, à l'ouest, une largeur de près de cinq milles et se rétrécit vers l'est jusqu'à atteindre moins de deux milles de largeur au nord-est du lac Lemare. Quelques couches de schistes relativement minces apparaissent en interlits dans les roches métavolcaniques.

Des amas et des dykes de pegmatites blanches et de granite blanc traversent et injectent ces métasédiments. On y rencontre également de nombreux filons-couches d'amphibolite et de roches ultrabasiques.

Le schiste à biotite affleure surtout dans les terrains bas et s'identifie facilement à sa couleur qui varie de brun pâle à brun foncé, selon sa richesse en biotite.

Dans la moitié ouest de la région, la roche la plus répandue rappelle le schiste de Pontiac tel qu'il fut observé au sud de Montbeillard dans le comté de Rouyn-Noranda; c'est un gneiss équigranulaire dans lequel les feuilletés de biotite enrobent les grains fins de quartz et de feldspath. Cependant, plusieurs affleurements exposent de nombreuses veinules de quartz injectées parallèlement aux plans de schistosité ou de minces crêtes de sillimanite allongées à la surface des affleurements.

Dans la moitié est de la région, surtout au nord-est du lac Senay, le gneiss à biotite devient porphyroblastique. En effet, sur une distance d'au moins trois milles en direction de la schistosité, dans la partie nord de la zone métasédimentaire, le schiste à biotite montre une surface rugueuse couverte de nodules d'andalousite, de nodules d'andalousite enrobées de quartz et de sillimanite, de nodules d'andalousite et de staurotide ou de nodules de sillimanite sans staurotide. La présence d'un grenat de couleur pourpre est fréquente et la cordiérite apparaît aussi, ici et là, en lentilles bleutées avec l'andalousite et la sillimanite. L'andalousite est de couleur rouge vin et la staurotide est brune. Les cristaux subautomorphes d'andalousite peuvent atteindre deux pouces de longueur; les cristaux automorphes de staurotide de moindre envergure montrent par endroits des macles cruciformes. Les deux types de staurotide existent l'un près de l'autre dans la même roche.

Dans l'angle nord-est, le schiste à biotite conserve la même structure, mais n'expose plus que quelques nodules sporadiques de sillimanite.

#### Roches à cordiérite et anthophyllite

Cette roche contient les principales venues de minéralisation observées dans notre territoire.

La principale lentille de roche à cordiérite et anthophyllite de la

région affleure au sud-ouest du lac du Brochet et s'étend vers le lac des Iles. Elle atteint environ deux milles et demi de longueur et une largeur d'au moins cinq cents pieds. Quelques lentilles de moindre envergure affleurent au sud du lac des Iles et à l'extrémité nord-ouest de la zone de schistes à biotite.

En bordure des affleurements, on peut observer des bandes très riches en grenat et des zones qui, en dépit du métasomatisme, ont conservé une bonne schistosité où la biotite n'a pas complètement disparu. Si le métasomatisme a transformé les schistes à biotite, il ne semble pas, cependant, avoir affecté la minéralogie des couches de quartzite en bordure et au centre des affleurements de roches à cordiérite et anthophyllite, si ce n'est par une addition importante de chalcopyrite à certains endroits.

Les affleurements exposent généralement une surface blanche caractéristique de l'altération de l'anthophyllite et une structure ocellée formée sans doute au moment de la croissance de la cordiérite, de même que des rosettes d'anthophyllite qui atteignent deux pouces de diamètre. En cassure fraîche, l'anthophyllite apparaît en longues fibres brunes dans un milieu de cordiérite vitreuse à reflet bleuté. Outre ces deux minéraux, la roche ne contient que quelques feuillets de chlorite et de nombreux grains disséminés de chalcopyrite.

#### Amphibolites ou gneiss à hornblende et plagioclase

Les gneiss à hornblende et plagioclase réunis sous le titre d'amphibolite apparaissent en lentilles discontinues dans la zone métasédimentaire et dans les gneiss à oligoclase. La plupart des affleurements d'amphibolite semblent avoir une orientation parallèle à la schistosité des métasédiments et des gneiss à l'exception de quelques-uns. En effet, à environ trois milles et demi au sud-est du lac Devoyau, un dyke d'une largeur d'environ 15 pieds, de la composition minéralogique d'une amphibolite, traverse le gneiss à oligoclase dans une direction presque perpendiculaire à la schistosité. Cette amphibolite intrusive est noire, finement grenue et composée d'environ 30% de plagioclase et 70% d'aiguilles de hornblende linéairement orientées dans la direction de l'intrusion.

Lorsque les lentilles sont minces, cette roche se distingue difficilement de la variété massive d'amphibolite d'origine volcanique. Cependant, lorsque les lentilles atteignent une épaisseur importante, comme à l'extrémité sud-ouest de la zone métasédimentaire et au nord-est du lac Voir dye, la bordure des affleurements est gneissique, à grain fin ou moyen et contient des aiguilles de hornblende orientées dans le plan de schistosité, alors que le centre des affleurements est constitué de près de 80% de gros grains, surtout équidimensionnels, d'amphibole vert foncé.

#### Roches ultrabasiques

Les nombreuses lentilles discontinues de roches ultrabasiques apparaissent au voisinage des laves, près de la base des roches métasédimentaires.

Ces roches ultrabasiques se divisent en trois variétés: schistes à chlorite et magnétite intensément déformés, roches à aiguilles enchevêtrées de

trémolite et serpentinites.

Les schistes à chlorite représentent la variété la plus rare et sont généralement dans le prolongement d'une autre variété. Ces schistes de couleur verte se composent exclusivement de feuillets de chlorite et de grains disséminés de magnétite. Ils ont subi une déformation intense en des plis très étroits décrochés le long du plan axial.

Les roches à trémolite enchevêtrée apparaissent en filons-couches d'un à dix pieds d'épaisseur à l'intérieur des amphibolites métavolcaniques. Le contact avec les laves est toujours très net à cause de la couleur d'altération blanc verdâtre de la trémolite. Cette roche semble se composer uniquement d'un enchevêtrement d'aiguilles de trémolite allant de blanches à vert pâle sans aucune orientation.

Les serpentinites se présentent en gros affleurements arrondis de couleur brun rougeâtre qu'il est facile d'identifier même à distance. L'intrusion de ces serpentinites déplace par endroits la schistosité des roches environnantes. Cette variété de roche se compose de serpentine, de chlorites, de fibres de trémolite arrangées en nodules et de veinules de magnétite qui atteignent ici et là un quart de pouce de largeur.

#### Granite gris à oligoclase et hornblende

Le granite à oligoclase et hornblende occupe une superficie d'environ trente milles carrés dans l'angle nord-ouest de la région. On en trouve également un amas de près de quatre milles de longueur au milieu des gneiss à oligoclase au sud du lac Lemare. Cependant, le contact entre les gneiss et le granite devient difficile à localiser lorsque ce granite est légèrement gneissique, car le gneiss à oligoclase contient localement des quantités accessoires de hornblende. Lorsque la gneissosité existe dans cette roche, elle est parallèle à l'orientation générale des autres gneiss de la région.

La composition minéralogique moyenne du granite est d'environ 40% d'oligoclase, 25% de quartz, 15% de microcline, 15% de hornblende et 5% de biotite. Cette formation, tout comme le gneiss à oligoclase, contient rarement des enclaves si ce n'est quelques lentilles de roches à hornblende près de la limite nord de la région.

Le granite gris est à grain grossier et montre des cristaux de hornblende noire et quelques feuillets de biotite dans une matrice blanche composée surtout de plagioclase, de microcline et de gros cristaux de quartz.

Des phénocristaux idiomorphes de microcline rose, qui atteignent deux pouces de longueur, transforment l'aspect de la roche à plusieurs endroits, surtout près de la limite nord de la région. Ces phénocristaux ont une orientation parallèle dans certains milieux.

#### Granite rose et blanc

Ce granite, qui couvre la plus grande superficie de la région du lac des Montagnes, s'étend près de la bordure sud de la région du lac Lemare sur une surface aux contours irréguliers d'environ cinquante milles carrés.

Quelques amas du même granite recoupent çà et là les gneiss à oligoclase et les roches métasédimentaires. A ces endroits, le granite contient plusieurs enclaves de schistes à biotite.

Le granite rose contient un si faible pourcentage de minéraux mafiques qu'en certains endroits il peut être confondu avec un faciès finement grenu de pegmatite rose. En général, c'est une roche rose équi-granulaire à grain moyen contenant moins de 5% de biotite et environ 35% de quartz, 30% de plagioclase et 30% de microcline rose.

La structure massive d'une roche grenue à grain moyen prédomine dans la partie sud de la région. Cependant, aux endroits où il recoupe les métasédiments, le granite montre une gneissosité finement marquée par l'orientation de petits feuilletts de biotite dans une roche blanche à grain fin. Sur la rive nord du lac Senay, un granite massif de couleur blanche affleure également dans la zone métasédimentaire.

Ces différents faciès du granite intrusif semblent être du même âge et c'est pourquoi nous les avons réunis sous le terme de granite rose et blanc; ils passent d'ailleurs imperceptiblement de l'un à l'autre au nord du lac des Montagnes (Valiquette, 1963).

#### Pegmatites

Les pegmatites, nombreuses à travers toute la région, se présentent surtout sous forme d'amas et de dykes qui recoupent ou injectent toutes les autres formations. Il s'est avéré utile de diviser les pegmatites en deux catégories: pegmatites roses à microcline qui contiennent parfois de la magnétite et pegmatites blanches à muscovite, tourmaline et grenat.

Les pegmatites roses affleurent dans les gneiss à oligoclase et les granites, tandis que les pegmatites blanches semblent être confinées à la zone métasédimentaire.

La pegmatite rose varie, dans le même affleurement, d'une roche à grain fin à une roche à très gros cristaux de microcline rose qui atteignent un pied de longueur. Le quartz, le microcline et le plagioclase à albite sont généralement les seuls minéraux de cette roche. L'arrangement graphique du quartz et du microcline apparaît comme structure locale.

La pegmatite blanche contient également du microcline, mais en quantité moindre que la pegmatite rose. Elle se caractérise surtout par la présence de minéraux tels que la tourmaline en cristaux atteignant deux pouces de largeur, le grenat et la muscovite, celle-ci en gros feuilletts. Cette roche contient aussi de la magnétite et de la biotite à certains endroits.

Dans la région adjacente, au nord-est du lac des Montagnes, cette variété blanche de pegmatite renferme des cristaux de spodumène.

#### Diabase

La diabase est la plus jeune roche consolidée de la région. Cette

intrusion recoupe les autres formations dans deux directions préférentielles: N35°W. et N60°E.

Dans l'angle sud-ouest de la région, un important dyke de 300 pieds de largeur orienté environ N35°W forme une série de collines élevées, au milieu des granites et des gneiss, et disparaît à proximité du lac de la Hutte. Au nord du même lac, la diabase apparaît elle aussi sur une largeur d'environ trois cents pieds, dans la même orientation, mais avec un décalage vers l'ouest d'environ deux milles. Ce dyke de diabase traverse également toute la région adjacente du lac des Montagnes.

Un autre dyke de direction N60°E recoupe les formations sur une distance d'au moins quatre milles au nord-est du lac de la Hutte et au nord du lac Voirdye. La largeur de ce dyke est indéterminée, mais elle dépasse cinquante pieds.

Il est facile de reconnaître ces diabases sur le terrain par la texture ophitique qui les caractérise. Leur texture varie de grossière au centre à aphanitique sur les bords.

#### PLEISTOCENE ET RECENT

Les dépôts glaciaires forment des collines irrégulières de sable et de gravier sur toute la région. Le survol de ce pays permet de constater que ces collines ont tendance à s'orienter dans une direction approximative S45°W, direction qui correspond à celle des stries glaciaires.

Au sud du lac Deschamps et dans l'angle nord-est de la région, quelques eskers serpentent vers le sud-ouest sur une distance d'environ sept milles.

Lors de leur retrait, les glaciers déposèrent une grande quantité de blocs erratiques; certains atteignent vingt pieds de diamètre. Certains blocs de schistes à staurotide et sillimanite relevés près du lac de la Hutte et qui semblent parvenir du nord du lac Voirdye indiquent que les glaciers progressaient vers le sud-ouest.

#### TECTONIQUE

La région du lac Lemare se remarque par une bande de roches métasédimentaires et métavolcaniques de direction N60°E qui forment ce qui semble être un synclinal déversé vers le sud dont les versants reposent en concordance sur un gneiss greun à oligoclase. Cette interprétation se base sur la position stratigraphique des coulées de laves, position déterminée par quelques coussins bien préservés au nord-est du lac Voirdye et au nord du lac Lemare pour le flanc nord et au nord-est du lac de la Hutte pour le flanc sud du pli.

Le parallélisme évident des coulées de laves et des couches de quartzite avec la schistosité des paragneiss nous a conduit à l'idée d'un même parallélisme entre la schistosité et le litage originel.

Plusieurs linéations relevées sur les plis d'entraînement, les aiguilles de hornblende et les prismes de sillimanite suggèrent un prolongement

de l'axe des plis selon un angle de 30° à 50° vers le sud-ouest.

Plusieurs affleurements de roches cisailées affleurent à proximité de la bande métavolcanique, au sud-ouest de la zone métasédimentaire. Cette zone de cisaillement, orientée à peu près parallèlement à la schistosité des roches, montre des stries de cisaillement à plongement vers le sud-ouest qui indiquent un rejet vers l'ouest de la partie nord par rapport à la partie sud. Le déplacement du dyke de diabase de 300 pieds de largeur au sud-ouest de la région porte d'ailleurs à croire à la présence d'une faille dont le mouvement aurait la même direction.

Un des problèmes structuraux majeurs de la région consiste à déterminer la position stratigraphique des diverses unités géologiques. La détermination du sommet des coulées de lave permet de placer ces coulées près de la base des schistes à biotite et au-dessus des gneiss à oligoclase.

Ces derniers semblent constituer le soubassement sur lequel reposent les autres roches de la région. En effet, ils ne possèdent aucun caractère des roches intrusives plus récentes: ils ne contiennent pas d'enclaves de schistes à biotite, certaines amphibolites intrusives les recoupent et leur contact avec les métasédiments alumineux semble être graduel sur une courte distance. Non seulement le parallélisme de la schistosité, mais encore celui des linéations portent à croire à une concordance entre les gneiss et les métaschistes.

#### GEOLOGIE ECONOMIQUE

Des venues minéralisées apparaissent dans les roches métasomatiques à cordiérite et anthophyllite au sud-ouest du lac Senay. Quelques tranchées mirent à jour des concentrations de chalcopryrite dans la roche à cordiérite et anthophyllite, mais les concentrations les plus importantes semblent se confiner aux couches de quartzite impur préservées au sein de la roche métasomatique. Une analyse a donné 4% de Cu dans un échantillon de quartzite à chalcopryrite.

Au cours de l'été de 1962, la compagnie Noranda fit du forage dans ces affleurements qui ne révélèrent qu'une minéralisation disséminée.

Quelques autres indices de chalcopryrite et de pyrrhotine nickélique disséminées apparaissent dans les quartzites au nord du lac Lemare et dans des microgneiss à séricite et biotite le long d'une zone de cisaillement qui suit la bande métavolcanique à proximité du lac de la Hutte et se prolonge jusqu'au sud du lac Voir dye.

#### BIBLIOGRAPHIE

- VALIQUETTE, G. 1963 Rapport préliminaire de la Région du lac des Montagnes, territoire de Mistassini; min. des Richesses naturelles, Québec, R.P. No 500.





